



## Etats Généraux de l'Industrie:

### Loi du compte

La réunion conclusive des états généraux de l'industrie s'est tenue le 25 janvier 2010 sur la base d'un rapport qui sera remis au Président de la République.

La CGT qui a participé activement aux travaux des EGI en régions et au niveau national, ne retrouve pas dans ce document l'esprit des très nombreuses propositions innovantes pour une nouvelle politique de développement industriel et de l'emploi qu'elle a formulées.

Il y a bien un certain consensus sur l'état des lieux : le rôle essentiel que doit jouer l'industrie dans l'économie, la désindustrialisation, les pertes d'emplois très importantes, avec 200 000 postes en moins en un an.

Par contre, nous divergeons sur l'explication de cette situation. La désindustrialisation a été essentiellement causée par des exigences de rentabilité financière disproportionnées au détriment de la rémunération du travail, de l'investissement dans les capacités de productions, dans la recherche et l'innovation, dans la formation et l'emploi...

Même si en matière de financement, le rapport envisage la création d'une « Banque de l'Industrie » et le recours à l'épargne, cela est bien loin de la proposition de la CGT de création d'un Pole Public Financier. Ce sont les vieilles recettes qui refont surface : les nouveaux cadeaux fiscaux pour les entreprises avec l'extension du crédit impôt; recherche vers l'innovation ; l'accroissement des aides publiques y compris pour inciter les entreprises à relocaliser !

Le rapport propose un audit des dispositifs publics alloués aux entreprises, cela reste insuffisant car les fonds publics doivent faire l'objet d'un véritable traçage avec un contrôle de leur destination. Le rôle de la Conférence nationale de l'Industrie, associant Etat, industriels et partenaires sociaux, reste flou alors que la CGT revendique des droits nouveaux pour les salariés : création de Comités inter-entreprises permettant de se saisir à la fois des problèmes des entreprises-mères et des sociétés sous-traitantes ; droit de suspensif aux licenciements pour les comités d'entreprises ; renforcement de la présence des salariés dans les conseils d'administrations.

Ces mesures sont loin de répondre à l'urgence de la situation de l'industrie et de l'emploi industriel en France. Par contre le rapport se propose de pousser plus avant le modèle de « flexi-sécurité » et d'alléger une fois de plus les cotisations sociales des employeurs. C'est la reprise du programme du Medef !

Une fois de plus les salariés sont les oubliés et les sacrifiés. Aucune mesure immédiate et urgente sur l'emploi industriel n'est esquissée. Pourtant un vaste plan d'embauches et de formations est indispensable avec la mise en place de la sécurité sociale professionnelle pour stopper immédiatement l'hécatombe. Si rien n'est fait ce sont 40% des salariés de l'industrie qui partiront en retraite d'ici cinq ans qui ne seront pas remplacés !

Il y a bien nécessité de poursuivre et d'amplifier la mobilisation.

Montreuil le 26 janvier 2010